Communiqué de presse
Paris, le 13 novembre 2019

La France et Singapour signent un accord de coopération culturelle pour approfondir les collaborations et créer des opportunités pour les artistes

La ministre de la Culture, des communautés et de la jeunesse (Singapour), Grace Fu et le ministre de la Culture (France), Franck Riester ont signé mardi 12 novembre l'*Accord de coopération entre Singapour et la France sur le renforcement de la coopération culturelle*.

2019 marque le dixième anniversaire de l'accord sur la coopération culturelle entre Singapour et la France. Les institutions et professionnels du secteur de la culture de Singapour et de France travaillent en étroite collaboration au développement des échanges culturels et artistiques, tels que le festival *Singapour en France* en 2015 ou les multiples éditions du *Voilah! France Singapore Festival*. Ces plateformes ont offert aux deux pays la possibilité d'apprendre à se connaître et à présenter le meilleur de leurs créations.

Le nouvel accord confirme l'engagement réciproque à poursuivre le développement et le renforcement des partenariats culturels et artistiques franco-singapouriens et met l'accent sur les domaines des arts visuels et du spectacle, de la littérature et des musées.

La ministre Grace Fu a estimé que « *Les collaborations entre Singapour et la France ont suscité au cours des dix dernières années une multitude de formidables opportunités pour les artistes et créateurs des deux pays, et proposé une offre nouvelle et variée aux publics des deux pays. Avec ce nouvel accord, nous espérons susciter davantage encore de projets visant à enrichir nos scènes artistiques et culturelles respectives, et développer des compétences chez nos professionnels de la culture et de la création. La France est largement reconnue pour la richesse de son patrimoine culturel et pour le dynamisme de son paysage artistique. Nous avons hâte d'apprendre et de travailler avec la France dans des domaines tels que la muséologie, l'innovation numérique, la conservation et la préservation du patrimoine* ».

Franck Riester, ministre de la Culture, a déclaré que « *C'est grâce à des programmes de mobilités et d'échanges d'expériences, à des formations partagées, à des partenariats entre opérateurs culturels français et singapouriens que nous créerons un cadre propice à des co-créations et coproductions sur le long terme. Avec ce nouvel accord, c'est une sorte de jumelage culturel qui s'ouvre aujourd'hui entre la France et Singapour pour les 10 années à venir. Car nous avons également beaucoup à apprendre de nos homologues singapouriens, notamment en matière d'innovation et de création dans le monde numérique* ».

Contacts
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC